

Diplôme d'Université : Collège Supérieur de Droit (CSD)



Diplôme
Diplôme
université niv.
form. bac



**Domaine(s)
d'étude**
Droit
constitutionnel
et public, Droit
privé



Accessible en
Formation
initiale



Établissements
Université
Toulouse
Capitole

Présentation

Rentrée de septembre 2025 :

Le Collège Supérieur de Droit est un diplôme d'Université de l'Ecole de droit de Toulouse qui se prépare en 1 an et qui se déroule **en parallèle de la troisième année de licence de droit**. C'est un complément de formation facultatif s'adressant principalement aux étudiants qui souhaitent atteindre un haut niveau de formation juridique et générale.

Volontairement généraliste, il ne propose ni une spécialisation précoce des étudiants, ni du travail académique. Au contraire, il offre un **renforcement de leur culture, juridique comme générale**, complétant les enseignements traditionnels de la licence de droit. Par ailleurs, le Collège Supérieur de Droit **initie les étudiants à des exercices nouveaux** permettant de les préparer aux concours et examens d'accès aux professions judiciaires et à la Fonction publique. Enfin, il tend à **établir des liens avec la société en mobilisant les étudiants dans des projets citoyens**.

Au-delà des conférences hebdomadaires de culture générale assurées notamment par des universitaires ou des professionnels extérieurs, le Collège Supérieur de Droit est organisé autour de **4 ateliers – individuels ou collectifs – destinés à développer les compétences suivantes : lecture, synthèse, oralité, écriture et ouverture d'esprit** au-delà des murs de l'Université. Pour ce faire, les étudiants participeront à plusieurs ateliers : **préparation à la note de synthèse ; préparation au grand oral ; travail collectif sur un ouvrage non juridique ; préparation au projet d'ouverture citoyenne**.

Spécificités

Les étudiants inscrits en 3ème de Licence à l'antenne d'UT Capitole de Montauban peuvent s'inscrire au CSD dans les mêmes conditions que celles proposées à Toulouse.

Admission

Conditions d'admission

De plein droit : l'étudiant doit être inscrit en 3ème année de licence mention Droit à l'Université Toulouse Capitole et avoir obtenu en année de Licence 2 une moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Après entretien de motivation : l'étudiant qui a obtenu en licence 2 une moyenne égale ou supérieure à 12/20 pourra s'inscrire au CSD niveau Licence à condition :

- d'être inscrit en troisième année de Licence de Droit à l'Université Toulouse Capitole,
- de recueillir, après un entretien individuel de motivation, l'avis favorable d'un jury réuni à ces fins. La convocation à un entretien individuel de motivation est décidée d'après l'examen du dossier de chaque candidat (lettre de motivation et notes).

Etudiant n'ayant pas eu de parcours en droit à l'Université Toulouse Capitole : l'étudiant ayant commencé ses études de droit dans un autre établissement ou ayant commencé ses

études supérieures dans une autre discipline que le droit, peut s'inscrire au CSD à condition :

- d'être inscrit en 3ème année de Licence mention Droit à l'Université Toulouse Capitole,
- d'avoir obtenu une moyenne générale au titre de l'ensemble des semestres 3 et 4 de son année de licence égale ou supérieure à 12/20,
- de recueillir, après un entretien individuel de motivation, l'avis favorable d'un jury réuni à ces fins. La convocation à un entretien individuel de motivation est décidée d'après l'examen du dossier de chaque candidat (lettre de motivation et notes).

Étudiant inscrit en 3ème année de Licence mention Droit à l'antenne universitaire de Montauban : l'étudiant peut s'inscrire au CSD dans les mêmes conditions que celles proposées à un étudiant suivant sa licence à Toulouse

Inscription

Inscriptions administratives : sous réserve d'admission, cliquez [ICI](#)

Et après...

Insertion professionnelle

En savoir plus : L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes les [études](#) de l'**OFIP** sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

SCOLARITE

Bureau AR 126

ORIENTATION INSERTION

[Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SOIP\)](#)

Contacts

SEVERIN JEAN

[05 61 12 87 23](tel:0561128723)

Severin.Jean@ut-capitole.fr

Infos pratiques

Contacts

SEVERIN JEAN

[05 61 12 87 23](tel:0561128723)

Severin.Jean@ut-capitole.fr

Lieu(x)

[Toulouse](#)

[Montauban](#)

En savoir plus

Diplôme d'Université : Collège Supérieur de Droit (CSD)

<https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/nos-diplomes/diplomes-duniversite/diplome-duniversite-college-superieur-de-droit>

Programme

Organisation

PROGRAMME PEDAGOGIQUE 2025-2026 :

Afin de faciliter l'accès aux enseignements du diplôme, ces derniers sont assurés, selon les enseignants, de 17h00 à 20h00 les lundis, mercredis et/ou vendredis.

Collège Supérieur de Droit niveau licence - 33h CM + 1h45 TD :

- Culture générale – 24h CM
- Atelier de préparation au projet d'ouverture citoyenne – 1h30 CM
- Atelier préparation au grand oral – 3hCM + 1h45 par groupe
- Atelier travail collectif sur ouvrage – 1h30 CM
- Atelier préparation à la note de synthèse – 3h CM **Méthodes et moyens pédagogiques :**

- * Des méthodes innovantes : importance des travaux collectifs, de la prise de parole à l'oral, de la rédaction de synthèses écrites, établissement de liens « hors les murs » de l'université, permettant de contribuer à l'insertion professionnelle de l'étudiant.
- * Des moyens pédagogiques dédiés : accompagnement par des enseignants et tuteurs ainsi que par le Service Commun de Documentation de l'Université.